Syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France SIFPAF
Comité français de la semoulerie industrielle CFSI

Indice blé dur* du SIFPAF pour les pâtes alimentaires et le couscous sur la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

*Cet indice a été élaboré en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et partagé avec la DGCCRF afin d'être le plus représentatif des cours du blé dur mis en oeuvre en France.
Cet indice composite est constitué à partir de plusieurs indices publics. Il est proposé par le SIFPAF à ses adhérents.
Chaque entreprise est libre de retenir l'indice public de son choix.

EVOLUTION DE L'INDICE BLÉ DUR
du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Source : SIFPAF

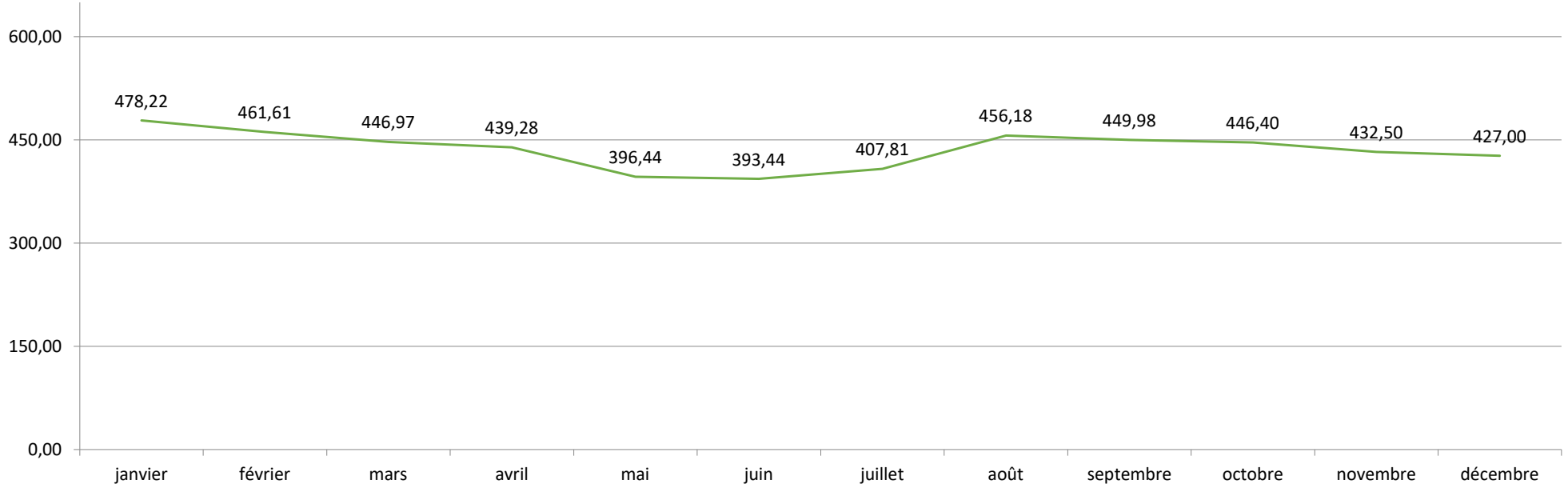

SIFPAF CFSI
Tour de l'horloge
4, place Louis Armand
75603 Paris Cedex 12
www.semouleetpates.com

Tél. 33 (0)1 72 76 25 45
Fax 33 (0)1 72 76 25 99
sifpaf@cfsi-sifpaf.org
cfsi@cfsi-sifpaf.org